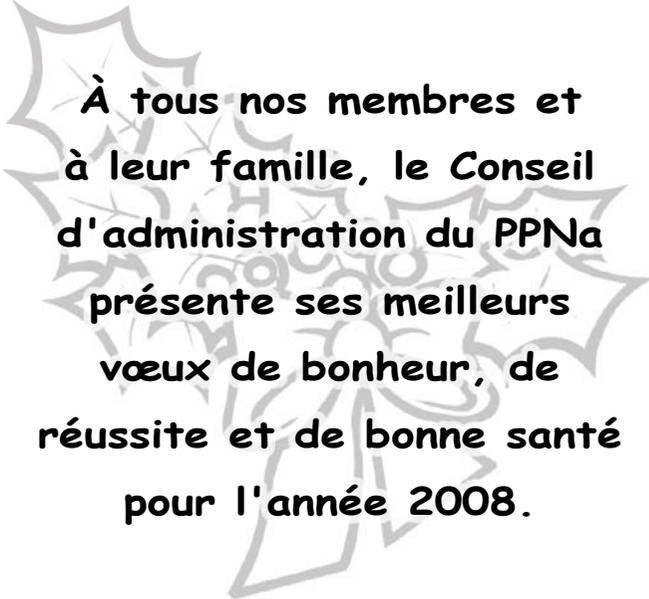


Numéro 104 - Hiver 2007-2008



**À tous nos membres et
à leur famille, le Conseil
d'administration du PPNa
présente ses meilleurs
vœux de bonheur, de
réussite et de bonne santé
pour l'année 2008.**

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Secrétariat :

rue de la Vaux, 8
4550 Nandrin
Tél. : 04.371.28.67

E-mail :

ppna@swing.be

Internet :

<http://membres.lycos.fr/ppna>

Banque :

068-2318469-02

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-présidents :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

René Mawet

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membres :

Albert Cavicchia

Jean Fonzé

**Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie**

Sommaire

| | |
|--|----|
| <i>Éditorial</i> | 3 |
| <i>Ici et ailleurs</i> | |
| La nuit de l'obscurité | 4 |
| <i>Cotisations ? Cotisations !</i> | |
| XXIX ^e épisode | 5 |
| <i>Vie de l'Association</i> | |
| Balade organisée par le PPNa | 5 |
| <i>Un peu d'histoire</i> | |
| Les Templiers (2/2) | 6 |
| <i>Vie de l'Association</i> | |
| Assemblée générale statutaire | 12 |
| <i>Le coin de Firmin Civil</i> | |
| Firmin Civil et son facteur | 13 |
| <i>Environnement local</i> | |
| Le jardin : source de pollution ? | 14 |
| <i>Nous avons écrit</i> | |
| Offert par la "Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux" | 15 |
| <i>Un peu de sagesse</i> | 15 |
| <i>Bon à savoir</i> | 16 |
| <i>Nouvelles en bref</i> | 17 |

Éditorial

L'actualité au début du mois de décembre a été marquée, notamment, par l'intérêt porté par les médias, et on le souhaite naïvement par les citoyens de la planète, à la conférence internationale de Bali dont le thème était la maîtrise du réchauffement climatique et donc la réduction des gaz à effet de serre qui en sont la cause principale.

Les résultats de cette réunion particulièrement médiatisée sont malheureusement bien modestes. Et c'est un euphémisme. Ce qui est acquis toutefois, c'est que les participants se retrouveront dans deux ans à Copenhague afin d'actualiser les décisions prises à Kyoto, au Japon. L'autre élément positif, c'est l'accord arraché aux États-Unis. En fait, le plus gros producteur de CO₂ au monde s'est retrouvé totalement isolé, seul contre tous. C'était évidemment une situation qui allait encore aggraver l'image déjà désastreuse - depuis le gouvernement de G. W. Bush - de la première puissance du monde...

Mais, si d'aucuns sont conscients que le climat est un des éléments essentiels du paysage naturel ou, en d'autres termes, de notre environnement, on peut se demander, au vu des abords de certaines propriétés, quel sens certains humains attribuent à ce terme ; ou, au moins, à quelle superficie ils l'appliquent. En effet, autant ils sont attentifs à la netteté du gazon de leur pelouse, au moindre déchet menaçant d'enlaidir l'allée de leur jardin, il est sidérant de constater que leur respect de l'environnement s'interrompt brutalement à la limite de leur terrain, excluant même le trottoir et le filet d'eau devant leur propriété. À ces endroits, la présence d'une bouteille en plastique, d'un berlingot ou d'un journal crasseux ne paraît nullement offenser leur sens esthétique. Il en est de même d'ailleurs du bric-à-brac entassé dans un endroit qu'ils n'aperçoivent pas de leurs fenêtres, mais dont ils font profiter les voisins avec une désinvolture désarmante. Bref, tout est pour le mieux aussi longtemps que le capharnaüm ne soit pas visible du living. Certes, cela n'est pas dû à de la malignité, mais le fait est interpellant.

Nous formulons ces quelques réflexions afin de souligner l'impérieuse nécessité pour les responsables de nos sociétés humaines de prendre leurs responsabilités dans l'intérêt commun et donc de consentir les énormes efforts essentiels, notamment politiques, afin de conscientiser le citoyen lambda que la qualité de notre environnement et donc de la vie en général n'est pas une notion abstraite dont doivent se soucier seulement des responsables indéfinis et lointains.

Formulons l'espoir, malgré tout, que les médias auront exercé une influence positive, même modeste, sur la conviction que chacun d'entre nous peut contribuer, à son modeste niveau, à protéger la qualité de notre environnement. ■

Ici et ailleurs

La nuit de l'obscurité

Action symbolique visant à sensibiliser à la pollution lumineuse et aux gaspillages d'énergie, la Nuit de l'Obscurité se tiendra cette année, pour cette première édition nationale, le 15 mars 2008. Au menu : extinction de l'éclairage public et activités nocturnes ludiques portées par les acteurs locaux.



Le **15 mars 2008**, la **Nuit de l'Obscurité** (Nacht van de Duisternis) sera organisée sur l'ensemble du pays. Initiée il y a une dizaine d'années par le BBL (Bond Beter Leefmilieu), cette première édition belge sera également portée, en Région wallonne, par Inter-Environnement Wallonie (IEW) et l'Association pour la Sauvegarde du Ciel Nocturne (ASCN). ■

Cotisations ? Cotisations ! XXIX^e épisode

Merci à tous de bien vouloir régler votre cotisation pour 2008. Le montant de 7,50 € minimum en est maintenu inchangé depuis plusieurs années (contrôle de l'inflation oblige !). Le compte de notre association est 068-2318469-02.

Vie de l'Association

Balade organisée par le PPNa

Quand :

le dimanche 13 janvier 2008
à 14 h 00.

Durée : environ 2 h 00.

Difficulté : moyenne.

Lieu : Villers-le-Temple.

Départ / Arrivée :

Église de Villers-le-Temple.

Public cible :

Membres et sympathisants du PPNa.

Venez nombreux !





Les Templiers (2/2)



Jules Michelet (1798-1874)

À défaut de musulmans, cette milice²⁰ inquiète et indomptable guerroyait contre les chrétiens. Ils firent la guerre au roi de Chypre et au prince d'Antioche. Ils détrônèrent le roi de Jérusalem Henri II et le duc de Croatie. Ils ravagèrent la Thrace et la Grèce. Tous les croisés qui revenaient de Syrie ne parlaient que des trahisons des Templiers, de leurs liaisons avec les infidèles. Ils étaient notoirement en rapport avec les Assassins de Syrie²¹ ; le peuple remarquait avec effroi l'analogie de leur costume avec celui des sectateurs du Vieux de la Montagne. Ils avaient accueilli le Soudan dans leurs maisons, permis le culte mahométan, averti les infidèles de l'arrivée de Frédéric II²². Dans leurs rivalités furieuses contre les Hospitaliers, ils avaient été jusqu'à lancer des flèches dans le Saint-Sépulcre. On assurait qu'ils avaient tué un chef musulman, qui voulait se faire chrétien pour ne plus leur payer tribut.

La maison de France particulièrement croyait avoir à se plaindre des Templiers. Ils avaient tué Robert de Brienne à Athènes. Ils avaient refusé d'aider à la rançon de saint Louis. En dernier lieu, ils s'étaient déclarés pour la maison d'Aragon contre celle d'Anjou.

Cependant, la *Terre sainte* avait été *définitivement perdue en 1191**, et la croisade terminée. Les chevaliers revenaient inutiles, formidables, odieux. Ils rapportaient au milieu de ce royaume épuisé, et sous les yeux d'un roi famélique, un monstrueux trésor de cent cinquante mille florins d'or, et en argent la charge de dix mulets. Qu'allaient-ils faire en pleine paix de tant de forces et de richesses ? Ne seraient-ils pas tentés de se créer une souveraineté dans l'Occident, comme les chevaliers Teutoniques²³ l'ont fait en Prusse²⁴, les Hospitaliers dans les îles de la Méditerranée, et les Jésuites au Paraguay ? S'ils s'étaient unis aux Hospitaliers, aucun roi du monde n'eût pu leur résister. Il n'était point d'état où ils n'eussent des places fortes. Ils tenaient à toutes les familles nobles. Ils n'étaient guère en tout, il est vrai, plus de quinze mille chevaliers ; mais c'étaient des

hommes aguerris, au milieu d'un peuple qui ne l'était plus, depuis la cessation des guerres des seigneurs. C'étaient d'admirables cavaliers, les rivaux des Mameluks²⁵, aussi intelligents, lestes et rapides que la pesante cavalerie féodale était lourde et inerte. On les voyait partout orgueilleusement chevaucher sur leurs admirables chevaux arabes, suivis chacun d'un écuyer, d'un page, d'un servant d'armes, sans compter les esclaves noirs. Ils ne pouvaient varier leurs vêtements, mais ils avaient de précieuses armes orientales, d'un acier de fine trempe et damasquinées richement.

Ils sentaient bien leur force. Les Templiers d'Angleterre avaient osé dire au roi Henri III²⁶ : "Vous serez roi tant que vous serez juste." Dans leur bouche, ce mot était une menace. Tout cela donnait à penser à *Philippe le Bel*.



Il en voulait à plusieurs d'entre eux de n'avoir souscrit l'appel contre Boniface qu'avec réserve, *sub protestationibus*. Ils avaient refusé d'admettre le roi dans l'ordre. Ils l'avaient refusé, et ils l'avaient servi, double humiliation. Il leur devait de l'argent ; le Temple²⁷ était une sorte de banque, comme l'ont été souvent les temples de l'antiquité. Lorsqu'en 1306, il trouva un asile chez eux contre le peuple soulevé, ce fut sans doute pour lui une occasion d'admirer ces trésors de l'ordre ; les chevaliers étaient trop confiants, trop fiers pour lui rien cacher.

La tentation était forte pour le roi. Sa victoire de Mons-en-Puelle l'avait ruiné. Déjà contraint de rendre la Guyenne, il l'avait été encore de lâcher la Flandre flamande. Sa détresse pécuniaire était extrême, et pourtant il lui fallut révoquer un impôt contre lequel la Normandie s'était soulevée. Le peuple était déjà si ému, qu'on défendit les rassemblements de plus de cinq personnes. Le roi ne pouvait sortir de cette situation désespérée que par quelque grande confiscation.

Or, les Juifs ayant été chassés, le coup ne pouvait frapper que sur les prêtres ou sur les nobles, ou bien sur un ordre qui appartenait aux uns ou aux autres, mais qui, par cela même, n'appartenant exclusivement ni à ceux-ci, ni à ceux-là, ne serait défendu par personne. Loin d'être défendus, les Templiers furent plutôt attaqués par leurs défenseurs naturels. Les moines les poursuivirent. Les nobles, les plus grands seigneurs de France, donnèrent par écrit leur adhésion au procès.

Philippe le Bel avait été élevé par un dominicain. Il avait pour confesseur un dominicain. Longtemps ces moines avaient été amis des Templiers, au point même qu'ils s'étaient engagés à solliciter de chaque mourant qu'ils confesseraient un legs pour le Temple. Mais peu à peu les deux ordres étaient devenus rivaux. Les dominicains avaient un ordre militaire à eux, les *Cavalieri gaudenti*²⁸, qui ne prit pas grand essor. À cette rivalité accidentelle il faut ajouter une cause fondamentale de haine. Les Templiers étaient nobles ; les dominicains, les Mendiants²⁹, étaient en grande partie roturiers, quoique dans le Tiers-Ordre ils comptassent des laïques illustres et même des rois.

Dans les Mendiants, comme dans les légistes conseillers de Philippe le Bel, il y avait contre les nobles, les hommes d'armes, les chevaliers, un fonds commun de malveillance, un levain de haine niveleuse. Les légistes devaient haïr les Templiers comme moines ; les dominicains les détestaient comme gens d'armes, comme moines mondains, qui réunissaient les profits de la sainteté et l'orgueil de la vie militaire. L'ordre de saint Dominique, inquisiteur dès sa naissance, pouvait se croire obligé en conscience de perdre en ses rivaux des mécréants doublement dangereux, et par l'importation des superstitions sarrasines, et par leurs liaisons avec les mystiques occidentaux, qui ne voulaient plus adorer que le Saint-Esprit.

Le coup ne fut pas imprévu, comme on l'a dit. Les Templiers eurent le temps de le voir venir. Mais l'orgueil les perdit ; ils crurent toujours qu'on n'oserait.



Le roi hésitait en effet. Il avait d'abord essayé des moyens indirects. Par exemple, il avait demandé à être admis dans l'ordre. S'il y eût réussi, il se serait probablement fait grand maître, comme fit Ferdinand le Catholique³⁰ pour les ordres militaires d'Espagne. Il aurait appliqué les biens du Temple à son usage, et l'ordre eût été conservé.

Depuis la perte de la Terre sainte, et même antérieurement, on avait fait entendre aux Templiers qu'il serait urgent de les réunir aux Hospitaliers. Réuni à un ordre plus docile, le Temple eût présenté peu de résistance au roi.

Ils ne voulurent point entendre à cela. Le grand maître, Jacques Molay³¹, pauvre chevalier de Bourgogne, mais vieux et brave soldat qui venait de s'honorer en Orient par les derniers combats qu'y rendirent les chrétiens, répondit que saint Louis avait, il est vrai, proposé autrefois la réunion des deux ordres, mais que le roi d'Espagne n'y avait point consenti ; que, pour que les Hospitaliers fussent réunis aux Templiers, il faudrait qu'ils s'amendassent fort ; que les Templiers étaient plus exclusivement fondés pour la guerre. Il finissait par ces paroles hautaines : "On trouve beaucoup de gens qui voudraient ôter aux religieux leurs biens plutôt que de leur en donner... Mais si l'on fait cette union des deux ordres, cette Religion sera si forte et si puissante, qu'elle pourra bien défendre ses droits contre toute personne au monde.»

Pendant que les Templiers résistaient si fièrement à toute concession, les mauvais bruits allaient se fortifiant. Eux-mêmes y contribuaient. Un chevalier disait à Raoul de Presles, l'un des hommes les plus graves du temps, "que dans le chapitre général de l'ordre, il y avait une chose si secrète, que si pour son malheur quelqu'un la voyait, fût-ce le roi de France, nulle crainte de tourment n'empêcherait ceux du chapitre de le tuer, selon leur pouvoir."

Un Templier nouvellement reçu avait protesté contre la forme de réception devant l'official de Paris³². Un autre s'en était confessé à un cordelier, qui lui donna pour pénitence de jeûner tous les vendredis un an durant, sans chemise. Un autre enfin, qui était de la maison du pape, "lui avait ingénument confessé tout le mal qu'il avait reconnu en son ordre, en présence d'un cardinal, son cousin, qui écrivit à l'instant cette disposition."

On faisait en même temps courir des bruits sinistres sur les prisons terribles où les chefs de l'ordre plongeaient les membres récalcitrants. Un des chevaliers déclara "qu'un de ses oncles était entré dans l'ordre sain et gai, avec chiens et faucons ; au bout de trois jours, il était mort".

Le peuple accueillait avidement ces bruits, il trouvait les Templiers trop riches et peu généreux. Quoique le grand maître, dans ses interrogatoires, vante la munificence³³ de l'ordre, un des griefs portés contre cette opulente corporation, c'est "que les aumônes ne s'y faisaient pas comme il convenait".

Les choses étaient mûres. Le roi appela à Paris le grand maître et les chefs ; il les caressa, les combla, les endormit. Ils vinrent se faire prendre au filet comme les Protestants à la Saint-Barthélemy³⁴.

Il venait d'augmenter leurs privilèges. Il avait prié le grand maître d'être parrain d'un de ses enfants. Le 12 octobre, Jacques Molay, désigné par lui avec d'autres grands personnages, avait tenu le poêle à l'enterrement de la belle-sœur de Philippe. Le 13, il fut arrêté avec les cent quarante Templiers qui étaient à Paris. Le même jour, soixante le furent à Beaucaire, puis une foule d'autres par toute la France. On s'assura de l'assentiment du peuple et de l'Université. Le jour même de l'arrestation, les bourgeois furent appelés par paroisses et par confréries au jardin du roi dans la Cité ; des moines y prêchèrent. On peut juger de la violence de ces prédications populaires par celle de la lettre royale, qui courut par toute la France : "Une chose amère, une chose déplorable, une chose horrible à penser, terrible à entendre ! chose exécrable de scélératesse, détestable d'infamie !... Un esprit doué de raison compatit et se trouble dans sa compassion, en voyant une nature qui s'exile elle-même hors des bornes de la nature, qui oublie son principe, qui méconnaît sa dignité,

qui, prodigue de soi, s'assimile aux bêtes dépourvues de sens ; que dis-je ? qui dépasse la brutalité des bêtes elles-mêmes !..." On juge de la terreur et du saisissement avec lesquels une telle lettre fut reçue de toute âme chrétienne. C'était comme un coup de trompette du jugement dernier.

Suivait l'indication sommaire des accusations : reniement, trahison de la chrétienté au profit des infidèles, initiation dégoûtante, prostitution mutuelle ; enfin, le comble de l'horreur, cracher sur la croix !

Tout cela avait été dénoncé par des Templiers. Deux chevaliers, un Gascon et un Italien, en prison pour leurs méfaits, avaient, disait-on, révélé tous les secrets de l'ordre.

Ce qui frappait le plus c'étaient les bruits qui couraient sur *une idole** qu'auraient adorée les Templiers. Les rapports variaient. Selon les uns, c'était une tête barbue ; d'autres disaient une tête à trois faces. Elle avait, disait-on encore, des yeux étincelants. Selon quelques-uns, c'était un crâne d'homme. D'autres y substituaient un chat.

Quoi qu'il en fût de ces bruits, Philippe le Bel n'avait pas perdu de temps. Le jour même de l'arrestation, il vint de sa personne s'établir au Temple avec son trésor et son Trésor des chartes³⁵, avec une armée de gens de loi, pour instrumenter, inventorier. Cette belle saisie l'avait *fait riche tout d'un coup**.

Les notes en fin de texte sont de la rédaction du PPNa.

²⁰ "milice", ici, les chevaliers du Temple.

²¹ Assassins (de haschichin, les enivrés de haschich), corps de sicaires institué par Hassan Sabbah, le Vieux de la Montagne, pour exécuter ses vengeances. On leur faisait prendre du haschich, narcotique à base de chanvre qui produit une sorte d'ivresse et donne des hallucinations. Les visions délicieuses que cette ivresse leur procurait, et qu'on leur représentait comme un avant-goût du Paradis, les déterminaient à tout faire et à obéir aveuglément aux volontés de leur prince.

²² Frédéric II (1194-1250) roi de Sicile, empereur du Saint Empire romain germanique, roi de Jérusalem (1229). Adversaire de la papauté, excommunié deux fois, participa néanmoins à la sixième croisade (1228).

²³ Chevaliers Teutoniques : ordre religieux et militaire fondé en Terre sainte par des croisés allemands.

²⁴ Prusse : ancien territoire allemand, capitale Königsberg ; annexée depuis 1945 par la Pologne et la Russie.

- ²⁵ Mameluk = mamelouk : soldat turco-égyptien faisant partie d'une milice destinée à la garde du sultan.
- ²⁶ Henri III : roi d'Angleterre (1207-1272), perdit le Poitou et l'Auvergne après la guerre contre le roi de France, saint Louis.
- ²⁷ Le Temple avait, à diverses époques, servi de dépôt aux trésors du roi. Philippe Auguste (1190) ordonne que tous ses revenus, pendant son voyage d'outre-mer, soient portés au Temple et enfermés dans des coffres, dont ses agents auront une clef et les Templiers une autre. Philippe le Hardi ordonne qu'on y dépose les épargnes publiques. Le trésorier des Templiers s'intitulait Trésorier du Temple et du roi, et même Trésorier du roi au Temple. (M.)
- ²⁸ Les Chevaliers de la Joie, ordre de chevalerie religieuse institué par le pape Urbain IV.
- ²⁹ "Mendiants" : Ordres religieux, qui doivent vivre d'aumônes.
- ³⁰ Ferdinand II le Catholique (1452-1516), roi d'Aragon, de Sicile et de Naples. Époux d'Isabelle la Catholique, reine de Castille. Il organisa l'Inquisition, acheva la Reconquista (contre les Arabes) et expulsa les Juifs non convertis au catholicisme.
- ³¹ Jacques de Molay.
- ³² L'official était un juge ecclésiastique délégué pour exercer la juridiction contentieuse qui appartenait aux évêques, abbés, archidiacres ou chapitres. (Historia)
- ³³ Munificence : disposition qui porte à la générosité.
- ³⁴ Saint-Barthélemy. Massacre des Protestants qui eut lieu à Paris le 23 août 1572.
- ³⁵ Ancien nom du dépôt des titres de la couronne.
- * Souligné par nos soins.



Vie de l'Association

Assemblée générale statutaire

Quand ? Le **mardi 26 février 2008** à 20 h 00.

Où ? Comme d'habitude, dans la salle Sprumont.

Ordre du jour :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Projets
- Divers
- Verre de l'amitié
- Projection de vues aériennes de Nandrin

Firmin Civil et son facteur

Firmin Civil veille à la bonne forme de ses semblables. Ainsi est-il très attentif à entretenir la souplesse du facteur de son quartier. En effet, Firmin a remarqué que lorsque le facteur arrête sa mobylette devant une boîte aux lettres située réglementairement, à bonne hauteur et à la limite de la propriété, il ne doit pas en descendre et il lui suffit de glisser le courrier dans la boîte. Quelle banalité !

Aussi, dans le but louable d'assouplir les reins du facteur, Firmin a-t-il déposé sa boîte aux lettres à même le sol, non pas à la limite de sa propriété, mais bien contre le mur de la maison, à côté de la porte d'entrée. Au moins, cela permet au brave facteur de descendre de sa mobylette, de se dérouiller les jambes pendant une dizaine de mètres et surtout d'effectuer un bénéfique mouvement du corps vers le sol pour glisser le courrier dans la boîte métallique, puis de sauter à nouveau sur son fringant coursier.

Firmin veille par ailleurs à entraîner la mémoire de ce brave fonctionnaire en renonçant à appliquer un numéro sur sa maison. Certes, il encourt certains désagréments mineurs lorsque le facteur habituel est remplacé inopinément pour cause de maladie, mais que voulez-vous, rien n'est parfait.

Ah, si chacun se souciait de permettre au facteur d'exécuter un petit exercice physique devant chaque boîte aux lettres, nul doute qu'il serait un gymnaste accompli et qu'il resterait souple jusqu'à sa retraite. Merci Firmin pour ton respect de la bonne forme de ton facteur !



Le jardin : source de pollution ?

Selon une étude réalisée par la société Aspen, productrice d'essence "écologique", et Husqvarna, fabricant suédois de tondeuses à gazon, une heure de tonte de pelouse polluée autant que rouler 1 300 km avec une voiture de classe moyenne.

Si les auteurs de cette étude provoquent une certaine perplexité, par contre, la confirmation de ces chiffres par le magazine des Facultés de Namur "L'Essentiel" achève de nous perturber, sinon de nous convaincre.

Ainsi, selon ces études, une tondeuse moderne produit 93 fois plus de gaz polluants qu'une voiture moyenne. Les substances nocives rejetées par le moteur sont notamment des benzènes, des oxydes d'azote et bien sûr des particules fines, nuisibles pour l'environnement et pour la santé de l'utilisateur. Comme avec tout moteur à carburant fossile, on émet aussi, évidemment, du CO₂.

Mais, il n'y a pas que la tondeuse à gazon.

Les accros des pelouses à l'anglaise ajoutent à la pollution de l'air par leur tondeuse, la pollution des eaux de ruissellement par l'usage d'anti-mousse et autres désherbants et fertilisants. Si, d'aventure, la pelouse est bordée de parterres de fleurs, il faudra, hélas, aussi compter sur l'emploi des petits "grains bleus" dont on sait qu'ils ne nuisent pas seulement aux limaces. Beaucoup d'oiseaux et de hérissons ne sont plus là pour en témoigner.

Mais que faire alors ? En tout cas, on peut ne pas souscrire à la folie des pelouses "billards" et donc tondre moins souvent. Nous n'oserons certes pas recommander la tondeuse à "biceps", mais l'usage de la tondeuse électrique est peut-être, en définitive, moins nocif, et certainement en ce qui concerne la pollution sonore.

Quant à la destruction des limaces qui ravagent les parterres par temps humide, on voudrait conseiller l'adoption d'une famille de hérissons, mais cela est peu réaliste. Un moyen préconisé par un de nos membres consiste à déposer les "grains bleus" dans une bouteille de plastique coupée en deux sur la longueur.

Dur, dur de changer ses habitudes pour mieux respecter l'environnement ! ■

Nous avons écrit

Offert par la "Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux"

À notre demande, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux nous offre un dépliant très pratique et explicite dans lequel nous sont prodigués des conseils utiles pour bricoler des nichoirs et ainsi préparer, dès maintenant, le printemps. Ce dépliant est inclus dans ce bulletin.

Un peu de sagesse

Un peu de sagesse

On a demandé au dalaï-lama : "Qu'est-ce qui vous surprend le plus dans l'humanité ?".

Il a répondu : "Les hommes ! Parce qu'ils perdent la santé pour accumuler de l'argent, ensuite, ils perdent de l'argent pour retrouver la santé. Et à penser anxieusement au futur, ils oublient le présent de telle sorte qu'ils finissent par ne vivre ni le présent ni le futur. Ils vivent comme s'ils n'allaient jamais mourir... Et meurent comme s'ils n'avaient jamais vécu." ■

Bon à savoir

1) Information sur l'environnement

Suite à la convention des Nations Unies, dite d'Aarhus (signée le 25 juin 1998 par 39 États et entrée en vigueur en Belgique le 21 avril 2003), tout citoyen, toute association a le droit de demander une information relative à l'environnement et l'autorité concernée a l'obligation de répondre à cette demande.

En Belgique, les compétences en rapport avec l'environnement sont réparties entre les Régions et l'autorité fédérale. Au niveau fédéral, on peut s'adresser à "SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement" Direction générale Environnement, Place Victor Horta 40, boîte 10 à 1060 Bruxelles. Le numéro de téléphone est : 02.524.95.26. L'adresse électronique : info_environnement@health.fgov.be

2) Qu'entend-on par "information gouvernementale" ?

- Tout ce qui concerne l'environnement au sens large, soit :
- les éléments : état de l'air, du sol, de l'eau, le paysage, les sites naturels, la diversité biologique, les OGM...
 - l'humain : état de santé de l'homme et sa sécurité (chaîne alimentaire), conditions de vie... énergie, bruit, déchets, rayonnements...
 - les sites patrimoniaux : protégés, restaurés...
 - application de la législation environnementale : usage des pesticides, herbicides...

3) Boîte aux lettres

À partir de janvier 2008, La Poste impose une règle à respecter : l'ouverture de la boîte aux lettres des particuliers devra se situer entre 70 et 170 cm du sol.



Nouvelles en bref

** Biocarburants wallons : où en est-on ?*

Deux projets ont été lancés en Wallonie : à **Feluy**, Néochim, une unité de production de biodiesel et à **Wanze**, Biowanze, une usine d'éthanol. Néochim estime pouvoir mettre sur le marché 110 000 à 130 000 tonnes pour la fin de 2007. Quant au groupe "Südzucker", son usine de Wanze est toujours en construction et la production devrait démarrer en 2008.

** Les biocarburants, que sont-ils ?*

L'éthanol est un alcool produit par distillation après fermentation de sucres provenant de froment, betteraves, cannes à sucre, maïs. Mélangé à l'essence dans des proportions allant de 5 à 85 %, il fournit des carburants utilisables par les moteurs à essence standards ou adaptés.

L'éthanol peut également être transformé en ETBE (éthyltertiobutyléther), produit pouvant être incorporé à l'essence à raison de 15 % sans modification du moteur. Rappelons que le Brésil utilise un carburant fabriqué au départ de cannes à sucre depuis de très nombreuses années.

Le biodiesel est un carburant obtenu par un procédé chimique, appelé transestérification, de transformation de l'huile végétale (colza ou autre). Mélangé au mazout dans des proportions de 5 à 30 % et au-delà, il donne des carburants utilisables, selon les cas, dans des moteurs diesel standards ou adaptés.

Le HVP est une huile végétale pure obtenue par simple pressage à froid du colza, qui peut-être utilisée telle quelle, en mélange à 5 %, dans tout moteur diesel (mais sans garantie des constructeurs). Elle peut être aussi utilisée pure (100 %) ou en mélange supérieur à 5 % dans des moteurs diesel adaptés.

* *Des communes photovoltaïques*

Des projets pilotes en photovoltaïque sont à l'étude dans une dizaine de communes wallonnes. À ce jour, deux projets ont été approuvés par la Région wallonne et font l'objet d'un subside régional. Le premier concerne un hall technique en construction dans la commune de **Viroinval**. Les panneaux voltaïques y seront disposés verticalement et intégrés dans la paroi. Le second projet concerne une école en construction à **Attert**. Ces deux projets doivent se concrétiser pour la fin de 2007.

* *La thermographie au service de l'économie d'énergie*

La thermographie infrarouge est une méthode permettant d'identifier des économies d'énergie potentielles en localisant les déperditions énergétiques. Partant du fait scientifique que tout objet émet un rayonnement thermique, le thermographe capte le rayonnement sur une longueur d'onde déterminée dans le spectre infrarouge et le quantifie sur un thermogramme. Ce matériel, utilisable surtout par les PME, permet de découvrir les défauts d'isolation, les fuites d'air, détecte les ponts de froid, etc. Bref, il permet de faire **la chasse aux gaspillages d'énergie** et donc de réaliser des économies.

* *La plus grande éolienne de Belgique*

Cette éolienne se trouve à Couvin, près de la frontière française, dans le namurois. Elle culmine à une hauteur de 146 mètres, est munie de trois pales de 41 mètres spécialement profilés. Elle produira 450 kW et pourra alimenter la moitié des ménages de l'entité.

Son coût total est de 2,8 millions d'euros, dont 370 000 financés par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et la Région wallonne. Le solde est constitué par des emprunts bancaires et **des participations de citoyens** couvinois. Elle a été construite par la firme allemande Enercon, spécialisée dans ce secteur.

** Volvo Belgique : première usine au bilan CO₂ neutre*

L'usine Volvo de Oostakker aménage son usine de manière à présenter un bilan CO₂ neutre, notamment en recourant aux énergies renouvelables. Grâce à l'implantation de *trois éoliennes* sur le site, elle va devenir autonome à 50 % pour son électricité. La partie chauffage sera assurée par la biomasse (nouvelle chaudière à pellets) et de l'huile végétale. En plus, en deux ans, rien qu'en repensant l'éclairage (couleur des murs et sols, implantation et matériel utilisé) le constructeur suédois est parvenu à réduire de 20 % sa consommation d'électricité.

** La plus grande installation de panneaux solaires de Belgique*

Profitant de l'extension de son site de Duffel, la firme Reynaers Aluminium installe 3 072 panneaux solaires (16 000 m²) sur le toit de son nouvel entrepôt. Cette installation photovoltaïque produira 500 000 kW par an et sera ainsi la plus grande de Belgique. Non seulement les besoins énergétiques de l'entrepôt seront couverts, mais l'excédent de la production électrique générée pendant le week-end sera injectée dans le réseau.

** Baisse des émissions de gaz à effet de serre en Belgique*

Ces émissions ont diminué de 2,6 % en 2005 selon les chiffres publiés par l'Agence Européenne de l'environnement (AAE) alors que la diminution moyenne pour cette même année est de 0,8 % au niveau de l'U.E. (à 15). Rappelons que la Belgique s'est engagée à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre de 7,5 % entre 2008 et 2012. Il s'agit là d'une bonne nouvelle.



